

## 79 - Attribution d'une subvention à l'Association Doubs Nature Environnement pour l'année 2011

**Mme l'Adjointe PRESSE, Rapporteur :** L'Association Doubs Nature Environnement oeuvre pour la protection de la nature dans le Doubs. Elle intervient sur divers thèmes d'environnement, de développement durable et de biodiversité.

L'activité de l'association consiste principalement à mettre en place des opérations de formation, d'information, de sensibilisation du grand public et des scolaires sur des thématiques environnementales (visites, animations en stands, ateliers pratiques, conférences...). Elle intervient par ailleurs sur divers dossiers environnementaux du département et est gestionnaire de la Réserve naturelle nationale du Ravin de Valbois.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer à l'Association Doubs Nature Environnement, au titre de l'année 2011, pour ses actions en faveur de la protection de la nature et de l'environnement de Besançon, une subvention d'un montant de 2 434 €.

Le versement de la subvention est conditionné par la contribution active à des actions spécifiques sur le territoire communal de Besançon, en faveur de la biodiversité et au bénéfice de la population (grand public, scolaires...), élaborées en totale concertation avec la Ville. Ces actions trouvent leur cadre dans les parcs et jardins municipaux et en forêt, à la Petite Ecole dans la Forêt.

En cas d'accord, la dépense de 2 434 € sera imputée au chapitre 65.832/6574 CS 34000.

### Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à approuver le versement de la subvention.

**«M. LE MAIRE :** Pas de remarque, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 16 décembre 2011.*